

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/310ae145-a7a6-4776-886a-7de9215d9e78>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/310ae145-a7a6-4776-886a-7de9215d9e78> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse confidentielle jusqu'au 31/12/2027.**
- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 01/01/2021 (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Montay Benoît](#)

Date de soutenance : 25-11-2017

Directeur(s) de thèse : [Rials Stéphane](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Exécutif, Fonctions, Etat, Séparation, Pouvoir, Autorité, Souveraineté

Mots-clés :

- Pouvoir exécutif
- Séparation des pouvoirs
- Pouvoir (sciences sociales)
- Droit et politique
- Autorité
- Droit -- Sources

Résumé : L'analyse des fonctions juridiques de l'État, telle qu'elle a été développée à partir du XVIIe siècle, notamment par Locke, est demeurée dans l'ensemble assez pauvre et a été soumise à des tensions peu propres à favoriser l'élucidation sereine des difficultés qu'elle soulevait, en particulier dans les débuts de la Révolution française. Il en est résulté une véritable vulgate philosophico-juridique établissant trois fonctions – législative, juridictionnelle, administrative – qui ne cadrent guère avec la diversité des activités de l'État, singulièrement la fonction administrative ou « exécutive » conçue d'un point de vue organique comme une catégorie résiduelle embrassant l'ensemble des actes juridiques et des actes matériels de ce que l'on ne saurait nommer « Exécutif » qu'avec la prudence des guillemets. Le propos de la thèse est donc d'offrir une méthodologie que l'on pourrait dire « réaliste » afin de construire une typologie complète des fonctions de l'Exécutif en distinguant les infinies manières d'édicter un acte juridique ou de commettre un acte matériel. Au terme de cette typologie, dont la summa divisio oppose les fonctions internes aux fonctions internationales, il apparaît que cet organe exerce ou participe peu ou prou à l'intégralité des activités de l'État. Des actes aux fonctions et des fonctions à l'essence, cette thèse se propose enfin de qualifier la nature d'un « Exécutif » qui ne saurait être réduit à un simple « pouvoir », au sens où l'on entend habituellement ce terme, mais qui est encore et surtout une « autorité », autorité désormais fragilisée et concurrencée.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2017PA020083

Type de ressource : Thèse

